

**Le 4 décembre 2014 un vote crucial pour montrer votre détermination à
conserver nos métiers et un service public de qualité**

-Depuis 2010 les agents sont frappés par le gel du point d'indice qui a déjà perdu 11,8% en 14 ans par rapport à l'inflation. Ainsi, le salaire de début de carrière des agents de catégorie C est inférieur au smic, la catégorie B débute à 101 % et la A à 116 %.

-Le gouvernement tente de mettre en place des réformes profondes du régime indemnitaire afin de mieux manier la carotte et le baton comme cela s'est vu dans notre département et ce, au mépris des règles existantes.

La CGT et la FSU s'y sont opposées et ont agi en conséquence en soutenant les recours. Nos actions, tant au niveau local que national ont conduit au désaveu de la DDTM de la Manche.

-Dans le contexte économique actuel, la seule variable d'ajustement du gouvernement, c'est l'emploi des fonctionnaires et leur rémunération. Ainsi, la DDTM est passée, toutes restructurations confondues de 480 à 320 agents entre 2010 et 2014. A ce rythme, dans 8 ans, nous n'existerons plus.

Ce que nous exigeons

-La revalorisation du point d'indice et la refonte de la grille indiciaire.

-Un régime indemnitaire équitable intégré dans le calcul de la retraite, ce qui n'est pas le cas actuellement.

-Le maintien et le développement des missions de service public utiles aux usagers.

-Conserver le maillage territorial de la DDTM (siège, DT,DML, antennes maritimes).

-Le redéploiement pérenne et local des agents touchés par l'évolution et/ou la suppression des missions (ADS, ex ATESAT, FEADER, sécurité des navires) via la mise en place d'un plan de formation et de reclassement anticipé pour les agents MAAF, MEEDE, MELT.

-Rétablir le lien fonctionnel DIRM-DML, maintenir les antennes maritimes (St Vaast, Granville).

-Mieux utiliser le CHSCT pour améliorer nos conditions de travail. Nous ne sommes pas représentés actuellement dans cette instance.

-S'opposer aux méthodes managériales actuellement en place, qui accentuent le mal-être chez les agents en cette période de remise en cause du service public.

**Le 4 décembre,
voter et faire voter CGT-FSU, c'est agir pour la défense, la reconquête
et le développement des services publics.**